Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Dampierre-indisponibilite

15 septembre 2011

Indisponibilité des moyens mobiles de pompage

En septembre 2011, l'ASN a constaté que les pompes mobiles susceptibles d'être utilisées en cas d'inondation des niveaux inférieurs des bâtiments électriques et combustible de la centrale de Dampierre n'avaient jamais fait l'objet d'essais périodiques. Le Réseau "Sortir du nucléaire" a porté plainte.

La centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly est située en Région Centre, dans le département du Loiret, à environ 60 km au sud-est d'Orléans et à environ 10 km à l'ouest de Gien. Elle comporte quatre réacteurs à eau pressurisée d'une puissance unitaire de 900 MW et est exploitée par EDF.

Dans le cadre des attributions de l'ASN, une inspection renforcée a eu lieu les 14 et 15 septembre 2011 à la centrale de Dampierre-en-Burly sur le thème « Respect du référentiel de sûreté au regard des agressions externes – inondation, séisme, perturbation de la source froide – et respect du référentiel relatif aux situations d'urgence, dans le contexte de l'accident nucléaire de Fukushima Daiichi ».

Au cours de cette inspection, l'ASN a constaté que les pompes mobiles susceptibles d'être utilisées en cas d'inondation des niveaux inférieurs des bâtiments électriques et combustible n'avaient jamais l'objet d'essais périodiques et que leur opérabilité en situation d'urgence n'avait, par conséquent, pas été vérifiée. L'ASN a alors demandé à EDF de réaliser des essais permettant de vérifier le bon fonctionnement de ces pompes.

Lors du premier essai réalisé en octobre 2011, les pompes ont disjoncté au bout de deux minutes. Les protections électriques ont alors été changées et ce n'est que lors du second essai que les pompes ont fonctionné normalement.

L'absence de vérification périodique de ces moyens de pompage avait déjà été identifiée par l'exploitant en avril 2011 et un programme d'essais devait être mis en place en mai. Pourtant, rien a été fait...

Pour que ces graves négligences de l'exploitant ne restent pas impunies, le Réseau "Sortir du nucléaire" a déposé une plainte le 24 juillet 2012. Cette affaire a été classée sans suite

par le procureur de Montargis le 25 février 2014.

Téléchargez notre plainte



Indisponibilité Dampierre - Plainte

Pour en savoir plus sur cet incident :
https://www.sortirdunucleaire.org/France-Dampierre-indisponibilite